

Avis voté en plénière du 12 mai 2015

Une école de la réussite pour tous

Déclaration du groupe des entreprises

Le sujet que nous évoquons ce jour est capital pour l'avenir des jeunes et déterminant pour le développement de notre pays.

Madame la rapporteure, en faisant témoigner des parents, des jeunes et des enseignants dans des « groupes de parole », vous êtes sortie des sentiers battus des auditions du CESE. Ce fut enrichissant car nous avons entendu et pris conscience de l'ampleur de l'échec scolaire, des conséquences sur la vie personnelle, familiale voire affective de ceux qui le vivent: c'était criant de vérité!

Nous partageons, Madame la rapporteure, les préconisations que vous faites relatives aux jeunes issus de milieux de grande pauvreté et ceux qui sont discriminés du fait de leur situation de handicap.

Cependant l'avis ne nous semble pas apporter une réponse suffisante à la problématique du titre: Une école de la réussite pour tous.

En effet, nous pensons que nous aurions dû aller plus loin en apportant des solutions plus pertinentes au regard des défis qui se posent à notre système éducatif et ce dès le plus jeune âge et notamment sur les points suivants : le socle des connaissances, la formation des enseignants, l'orientation et l'intégration dans le territoire.

Le socle des connaissances

Il est essentiel de remettre au premier plan les fondamentaux que sont l'orthographe, l'écriture, la lecture et le calcul.

Ceux qui sont en échec scolaire sont aussi ceux qui ne se retrouvent pas dans le système classique. Or pour ces jeunes, il convient de leur proposer des alternatives qui leur permettront de se réaliser autrement. Des modules de base ludiques pour démystifier le concept «Entreprise» sont à créer.

La formation des enseignants

Il nous paraît essentiel de renforcer la formation des enseignants à la pédagogie car la transmission du savoir à l'élève est un élément clé de la réussite de celui-ci. Plus encore, l'enseignant doit être formé, de façon continue, à la maîtrise des outils numériques qui favorisent l'innovation pédagogique.

L'orientation

Il faut faire en sorte qu'elle ne soit plus subie. Il nous paraît important que les élèves ne soient pas seulement jugés sur les seules matières académiques mais également sur des aptitudes et sur des compétences extra-scolaires.

L'intégration dans le territoire.

Le territoire est le lieu de vie en ce sens où le jeune y est scolarisé, les adultes y exercent une activité professionnelle. Nous devons tout mettre en œuvre pour favoriser cette proximité école/entreprise tant pour l'enseignant que pour l'élève. Une véritable formation par alternance doit être repensée avec tous les acteurs - entreprises, collectivités territoriales, enseignants, parents afin de proposer aux jeunes des parcours qui les préparent vraiment à une intégration dans le monde professionnel.

En conclusion, et malgré le fait que le groupe des entreprises partage les préconisations que vous faîtes, il considère que le sujet aurait nécessité une approche plus globale et propose de mettre à l'ordre du jour de la prochaine mandature, une nouvelle saisine qui embrasserait l'ensemble des problématiques évoquées.

C'est pourquoi le groupe des entreprises s'est abstenu lors du vote.